

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1120)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL643

présenté par
M. Dussopt, rapporteur

ARTICLE 32

À la seconde phrase de l'alinéa 6, après le mot : « titre », substituer au mot :

« elle »,

les mots :

« la métropole ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.